

Image not found or type unknown



Demande pour casier judiciaire

Par **crimo**, le **01/02/2008 à 06:35**

bonjour, je voudrais savoir si il était possible de s'engager dans la police, si on a casier judiciaire, qu'on la eu apres 18ans et qu'on sais fait arrêté pour possession de stupéfiant, plus de 100 grammes, merci pour votre reponse.

Par **jeetendra**, le **01/02/2008 à 08:46**

bonjours, avec la condamnation inscrite à votre casier judiciaire je ne vois pas la police vous recruter, cordialement

Par **Erwan**, le **01/02/2008 à 22:22**

Bjr, nrrnN'y pensez plus... Sauf erreur, pour intégrer la fonction publique un faut un casier n°2 vierge.